

**Colloque international « Centenaire du CAP. Apprentissages professionnels, certifications scolaires et société. »- Poitiers 18,19,20 octobre 2011-  
Maison des sciences de l'homme et de la société**

**Communication de Françoise Kogut-Kubiak, chargée d'études au Céreq**

Les données disponibles dans la base Reflet (encadré 1), nous permettent de pointer les mutations qu'a connues le CAP durant ces 20 dernières années<sup>1</sup> et de caractériser la place qui lui est dévolue au sein des espaces professionnels tels que constitués par les commissions professionnelles consultatives<sup>2</sup>. Nous développerons deux modes d'approche dans cette présentation :

- le premier cherche à définir au travers de séries statistiques un profil moyen du CAP que l'on pourra comparer à des profils « sectoriels » (industrie, bâtiment, tertiaire),
- le second tend à appréhender le positionnement du diplôme dans les différents domaines professionnels et à pointer la variété des situations rencontrées.

Encadré 1

**La base de données Reflet**

La base de données Reflet (Regards sur les flux de l'enseignement technique et professionnel), créée par le Céreq en 1986, offre un regard historique sur les diplômés de l'enseignement technique et professionnel des niveaux V à III des ministères de l'Education Nationale, de l'Agriculture, des Affaires Sociales et de la Santé ainsi que les licences professionnelles. Les données disponibles portent pour la majorité des diplômés sur les effectifs en dernière année de formation, avec une répartition par voies d'accès (scolaire et apprentissage), genre, académie et sur les résultats aux examens (candidats présents, admis) et leur répartition par voies d'accès (scolaire, apprentissage, formation continue, ou candidats libres), et par académie. La base permet ainsi de constituer des séries statistiques sur plusieurs années, les données les plus anciennes remontant pour certaines filières aux années 1970 (1979 pour le CAP). Sont également répertoriés pour chaque diplôme les textes réglementaires de référence (arrêtés de création, de modification ou d'abrogation). L'apport original de REFLET repose sur l'identification de l'ancêtre ou du successeur de chaque diplôme au travers de sa généalogie graphique reconstituée par niveau de formation et par commission professionnelle consultatives (ou sous-commissions). La base REFLET est accessible sur le site internet du Céreq à l'adresse suivante : <http://mimosa.cereq.fr/reflet>

### ***1.1. Le CAP dans l'offre de formation du MEN***

Le nombre de spécialités du CAP ne cesse de croître jusqu'à la fin des années 70 (333 en 1979) puis diminue progressivement jusqu'à la période récente. On en dénombre néanmoins en 2010 pas moins de 195 ce qui fait du CAP encore aujourd'hui le diplôme professionnel le plus présent (26 %) délivré par le ministère de l'Education nationale (Tableau 1).

Si l'on observe le CAP par le prisme des effectifs, le constat est là en revanche moins nuancé : en 20 ans, le volume des inscrits en dernière année de formation a quasiment chuté de moitié passant de 237 000 en 1979 à 125 000 en 2009. Le CAP ne représente ainsi plus que 16 % des effectifs en dernière année de formation de l'ensemble des diplômés contre 49 % en 1979 (Tableau 3). Le niveau V est quant à lui passé en 20 ans de 76% de l'ensemble des effectifs en dernière année de formation à 38 %, le rééquilibrage s'étant effectué au profit du niveau IV (23 % en 1979 contre 44 % en 2009) et du niveau III (10% en 1994 contre 17% en

---

<sup>1</sup> Nous avons choisi d'analyser l'évolution du diplôme à partir de 1979, date à partir de laquelle nous disposons de données chiffrées, et ce jusqu'en 2009, ce qui ne prend pas en compte les effets de la réforme de la voie professionnelle.

<sup>2</sup> La configuration des commissions professionnelles utilisée dans Reflet dans le cadre de ce travail repose sur la nomenclature de 2005 (voir encadré 2).

2009). Les politiques publiques d'élévation du niveau de qualification mises en place au milieu des années 80 dans l'objectif de conduire 80% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat sont à l'origine de ces changements. La création du baccalauréat professionnel en 1985 en constitue la mesure phare.

Tableau 1 : Evolution du nombre de spécialités des diplômes techniques et professionnels du ministère de l'Education Nationale

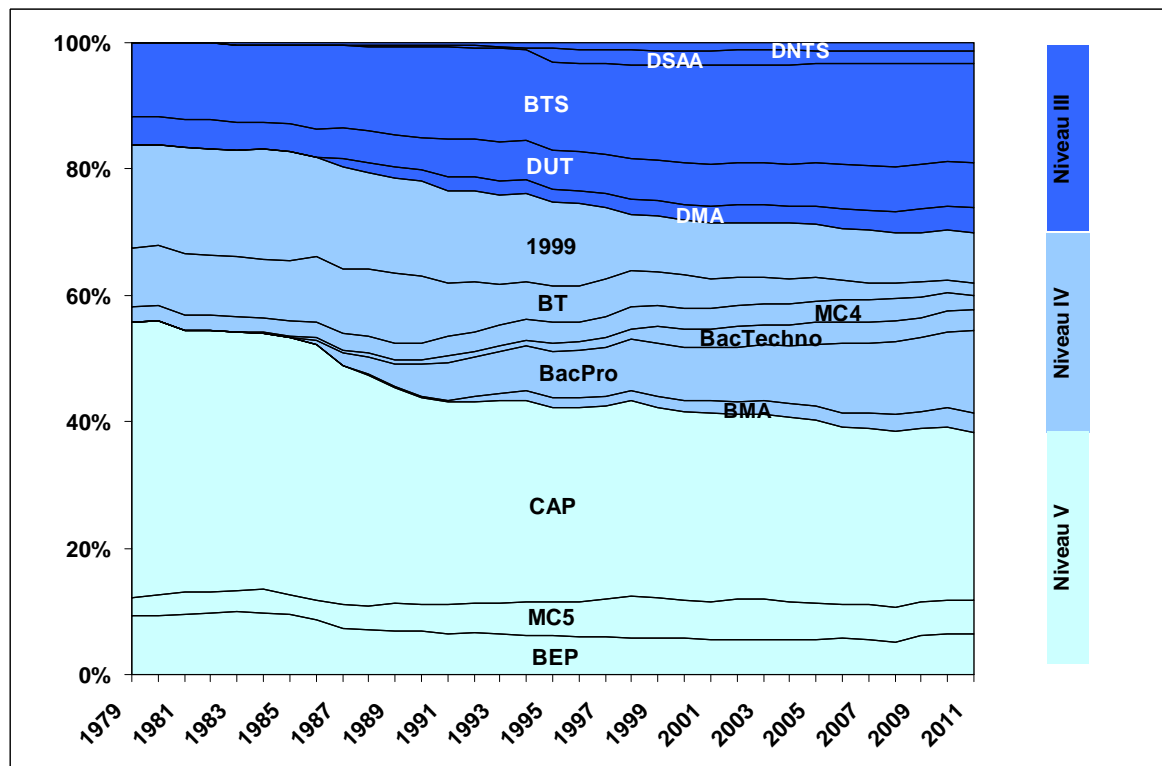
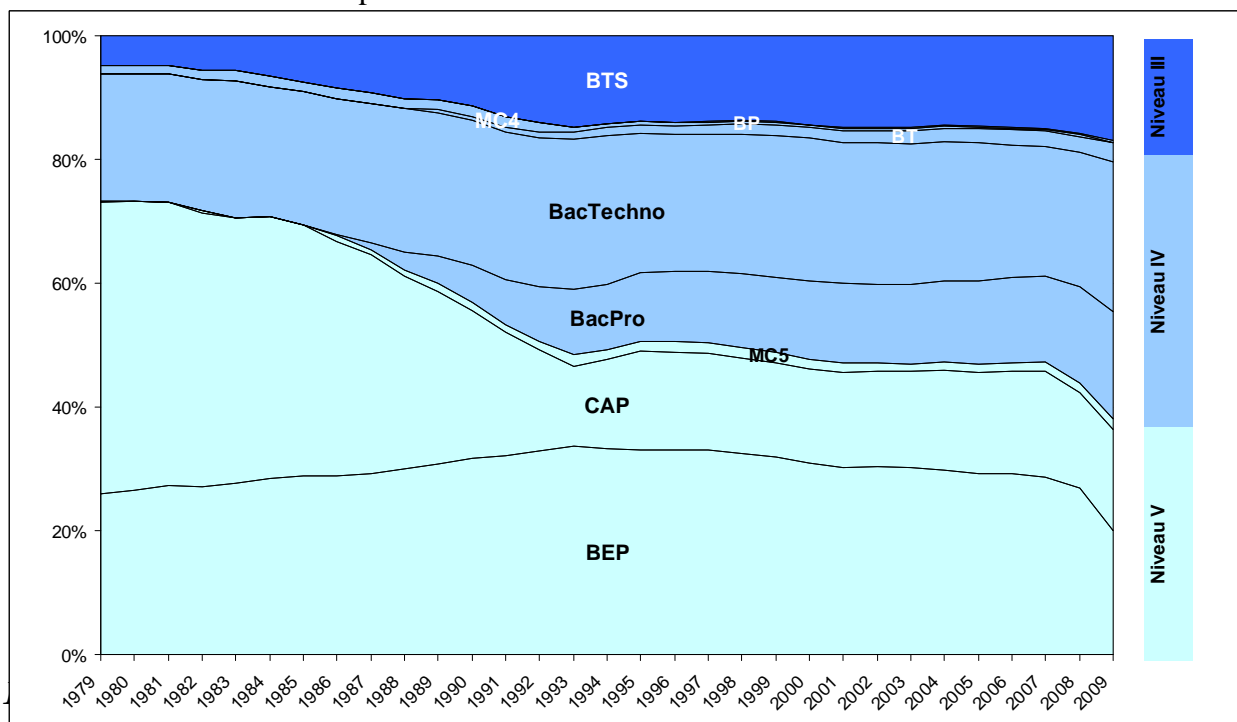
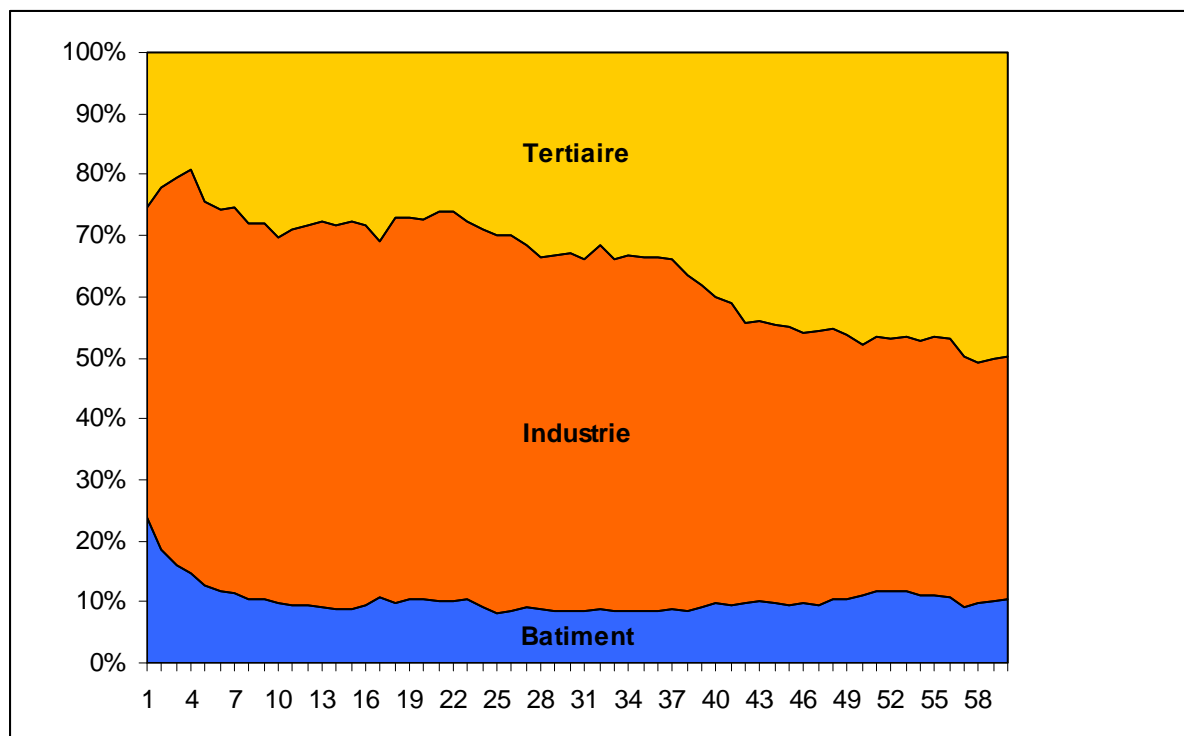


Tableau 2 : Evolution de la part des effectifs en dernière année de formation



Entre 1979 et 2009, 138 spécialités du CAP ont été supprimées. Le secteur industriel supporte à lui seul les trois quarts de cette baisse (disparition de certains métiers, regroupement des options, remplacement du CAP par le BEP dans certains domaines ...) tandis que le secteur tertiaire a plutôt connu une expansion du nombre de ses spécialités jusqu'au début des années 2000 et une faible diminution depuis lors. Le secteur du bâtiment se caractérise quant à lui par une forte stabilité sur une plus longue période, et là encore, par une faible diminution depuis 2006 (Tableau 3).

Tableau 2 : Evolution du nombre de spécialités (en %) du CAP par secteurs professionnels



Sur le plan des effectifs, la décennie 1983-1993 est marquée par la chute de leur volume, soit près de 161 000 élèves de moins en formation initiale (Tableau 4) dont 82% de scolaires. L'arrivée des Bac pro dans les lycées professionnels à moyens constants a largement participé à l'éviction des sections de CAP du périmètre scolaire. A partir de 1994, on enregistre une légère hausse des effectifs (scolaires notamment), traduction d'une politique active de relance du diplôme par les pouvoirs publics. La configuration des trois secteurs s'est ainsi largement modifiée en 20 ans et en 2009, ils représentent un volume quasiment identique (autour de 35 000 élèves). Celui-ci est toutefois hétérogène d'un secteur à l'autre comme le montre le tableau 5. Dans le BTP, où le poids du niveau V est considérable, les effectifs demeurent relativement stables sur la période 1979-2009. Dans le tertiaire, la baisse s'est manifestée plus tardivement, entre 1990 et 1995, période durant laquelle s'installe progressivement les diverses spécialités tertiaires du Bac pro. Les effectifs enregistrent ensuite une reprise plus soutenue jusqu'en 2008. A l'exception de la courte période de relance (1994 et 1995) dont il a légèrement profité, le secteur industriel n'a cessé de décroître et a perdu en 20 ans près de 80% de ses effectifs.

Tableau 4 : Evolution des effectifs en dernière année de formation de l'ensemble des CAP (France métropolitaine)

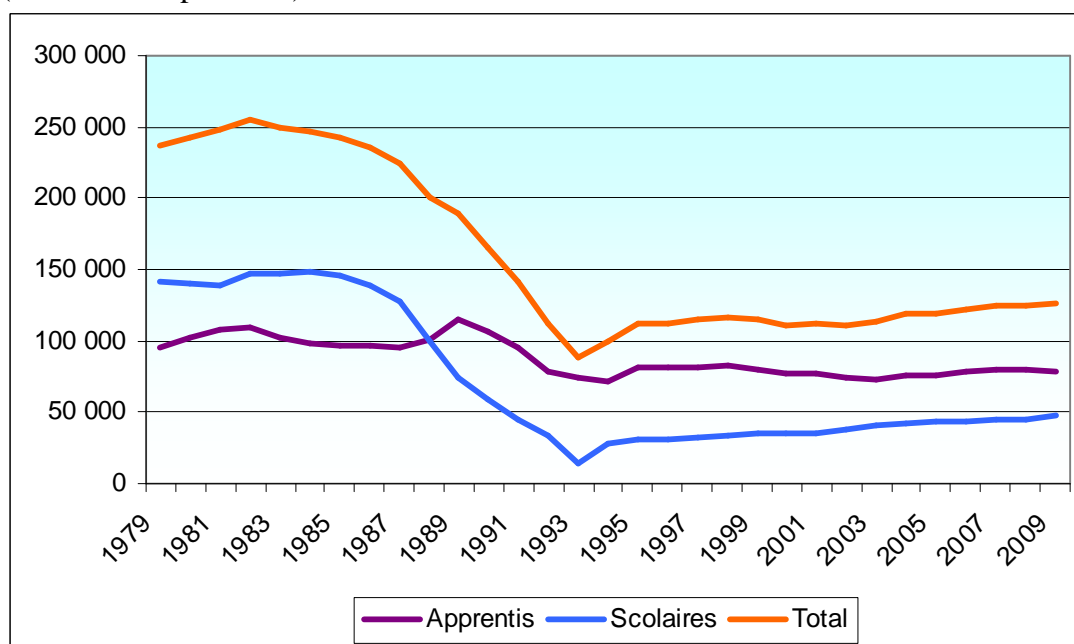
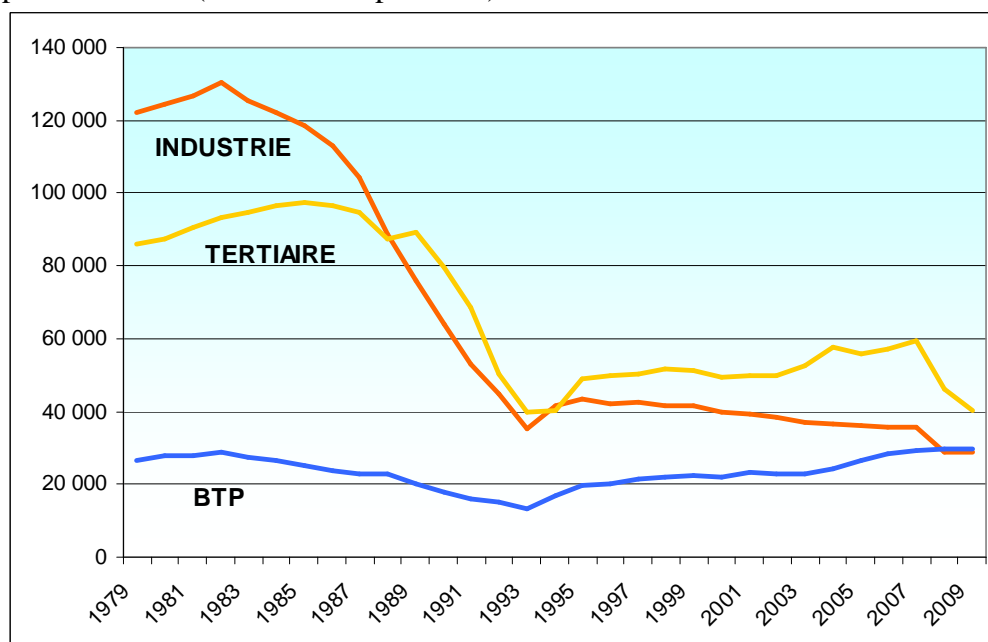


Tableau 5 : Evolution des effectifs en dernière année de formation par grands secteurs professionnels (France métropolitaine)



En formation initiale, la part des apprentis est passée de 40 % en 1979 à 62 % en 2009, la tendance s'étant inversée à la fin des années 80 (tableau 6) lorsque le CAP comme nous l'avons vu, fût évacué des lycées professionnels au profit du baccalauréat professionnel. Si ce constat est assez proche de celui observé dans l'industrie (Tableau 6.1), il diffère en revanche dans le BTP (Tableau 6.2) où le taux d'apprentis a toujours été plus élevé (près de 60% en 1979 contre 82 % en 2009) et dans le tertiaire (Tableau 6.3) qui, en dehors d'une courte période, a toujours connu à l'inverse un taux d'effectif scolaire plus important (53% en 2009).

Tableau 6 : Répartition des effectifs en dernière année de formation entre scolaires et apprentis (France métropolitaine)

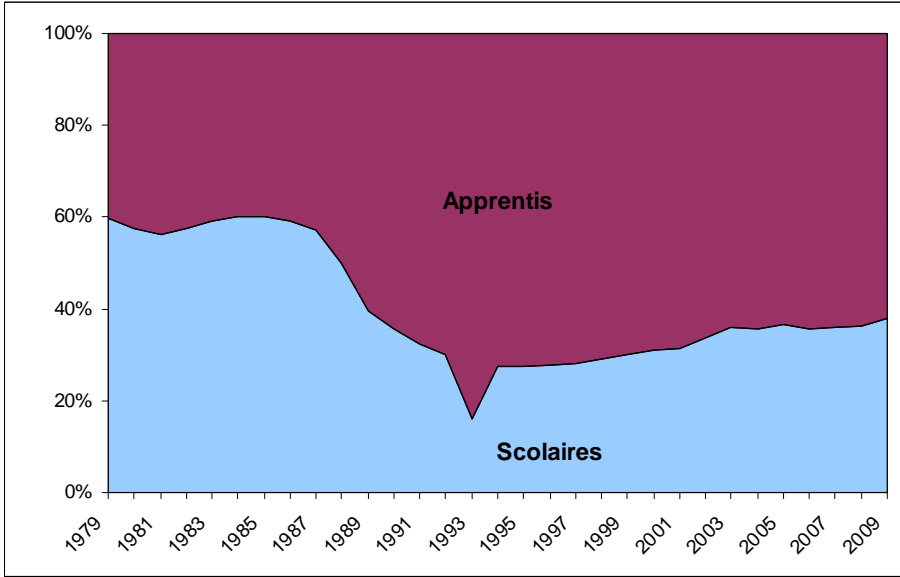


Tableau 6.1. Répartition des effectifs en dernière année de formation entre scolaires et apprentis (France métropolitaine) dans l'industrie

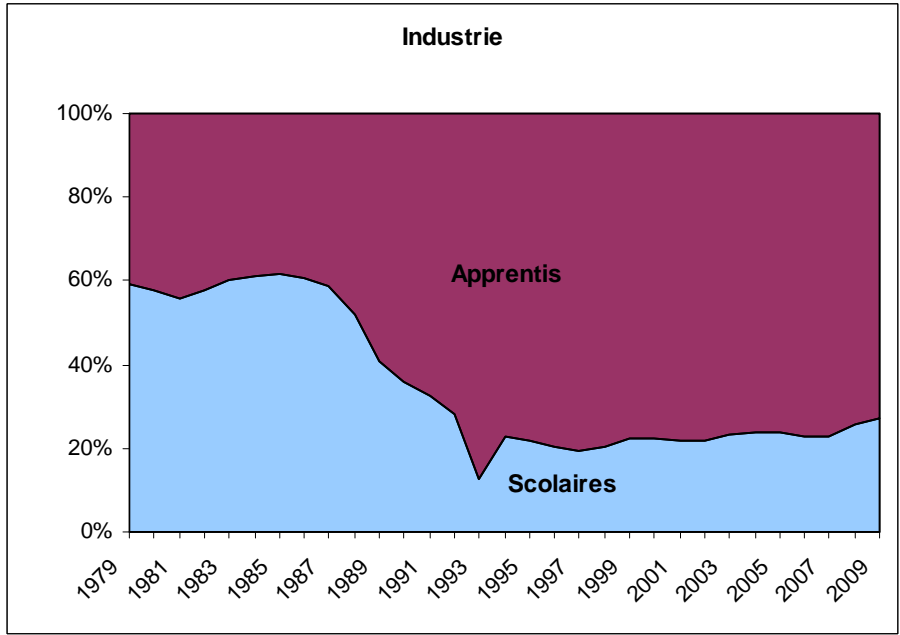


Tableau 6.2. Répartition des effectifs en dernière année de formation entre scolaires et apprentis (France métropolitaine) dans le tertiaire

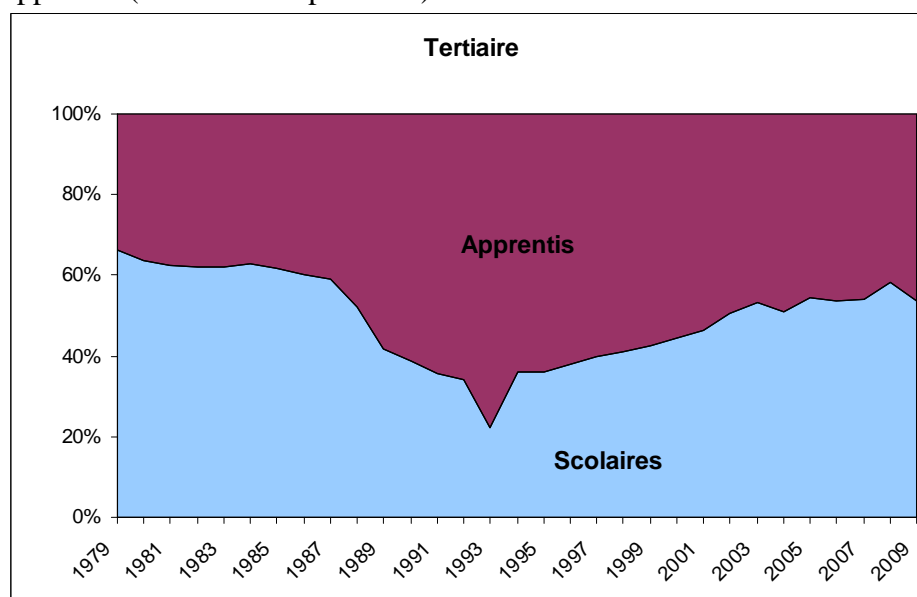
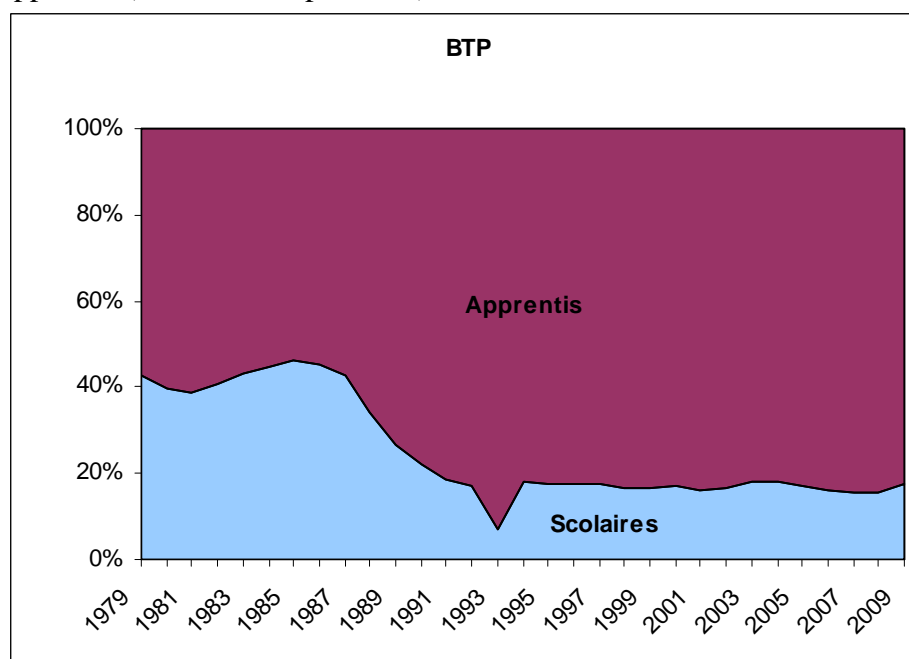


Tableau 6.3. Répartition des effectifs en dernière année de formation entre scolaires et apprentis (France métropolitaine) dans le bâtiment



La répartition par genre est restée identique entre 1979 et 2009 : deux tiers des effectifs en CAP sont de sexe masculin (Tableau 7). La part des filles est toutefois légèrement supérieure chez les scolaires (40%). La répartition sectorielle montre leur nette présence dans le tertiaire et à l'inverse leur quasi absence dans les secteurs de l'industrie et du BTP (Tableau 7.1, 7.2, 7.3). On note néanmoins l'augmentation progressive de la part des garçons dans le secteur tertiaire entre 1979 (24%) et 2009 (41%). La disparition du diplôme dans un domaine comme « les techniques administratives et de gestion » à gros effectif féminin ou encore la

masculinisation de certains domaines comme les techniques de commercialisation expliquent ce phénomène.

Tableau 7 : Répartition des effectifs en dernière année de formation par genre selon le régime d'inscription (France métropolitaine)

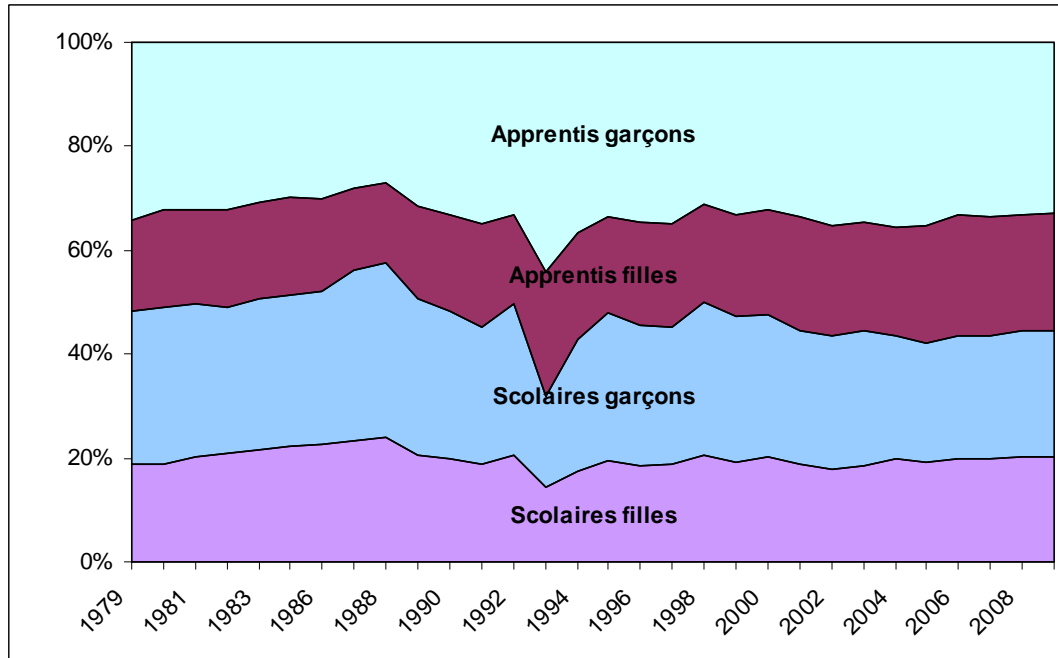


Tableau 7.1. : Répartition des effectifs en dernière année de formation par genre selon le régime d'inscription (France métropolitaine) pour le secteur industriel

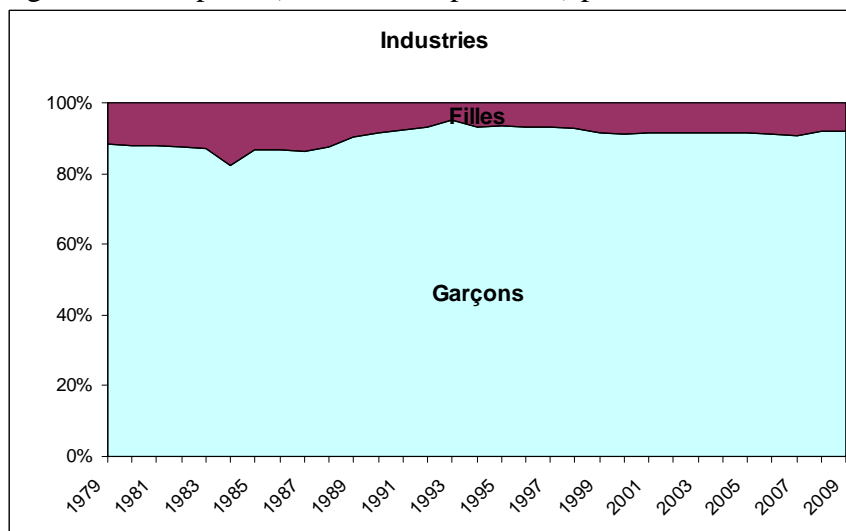


Tableau 7.2. : Répartition des effectifs en dernière année de formation par genre selon le régime d'inscription (France métropolitaine) pour le secteur du bâtiment

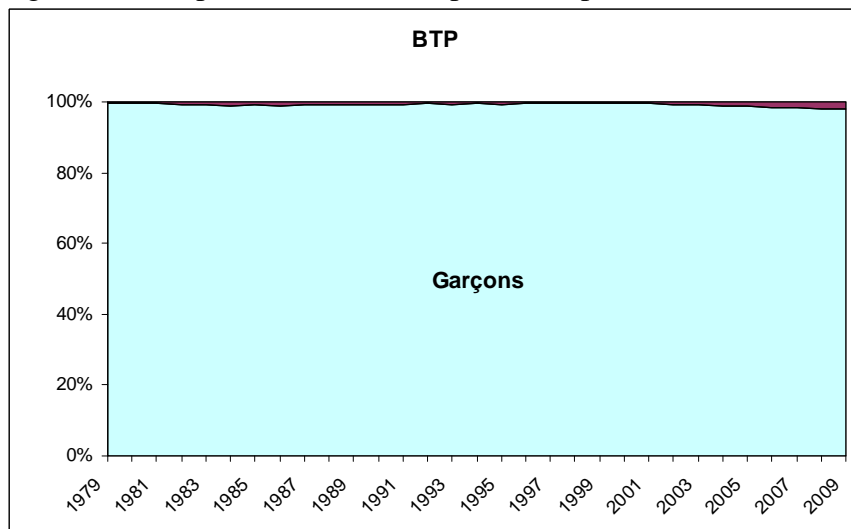
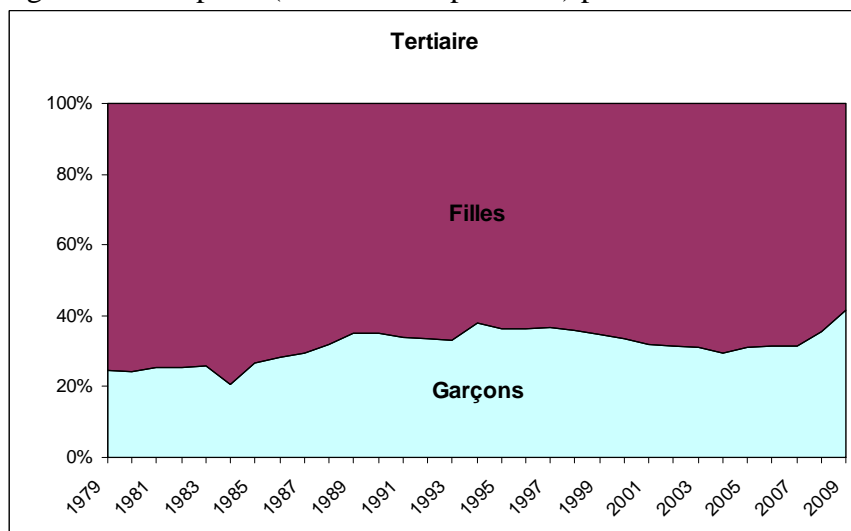


Tableau 7.3. : Répartition des effectifs en dernière année de formation par genre selon le régime d'inscription (France métropolitaine) pour le secteur tertiaire



Au regard des données sur le régime d'inscription des candidats qui se présentent à l'examen, on mesure l'ancrage important du diplôme dans le monde professionnel. En effet, les statistiques montrent la présence soutenue sur la période étudiée des candidats issus de la formation continue auxquels s'ajoutent ceux inscrits sous le statut de candidats libres (Tableau 8). En 2009, ils représentent ainsi plus du quart des candidats présents à l'examen (29%), la part des apprentis et des scolaires représentant respectivement 42% et 28% de l'ensemble. Seul le secteur du BTP (Tableau 8.1, 8.2, 8.3) marque une nette différence de représentativité de chaque catégorie : la part des candidats sous statut d'apprentis y est largement dominante (68% en 2009).



Tableau 8 : Répartition des candidats présentés à l'examen par régime d'inscription (France métropolitaine)

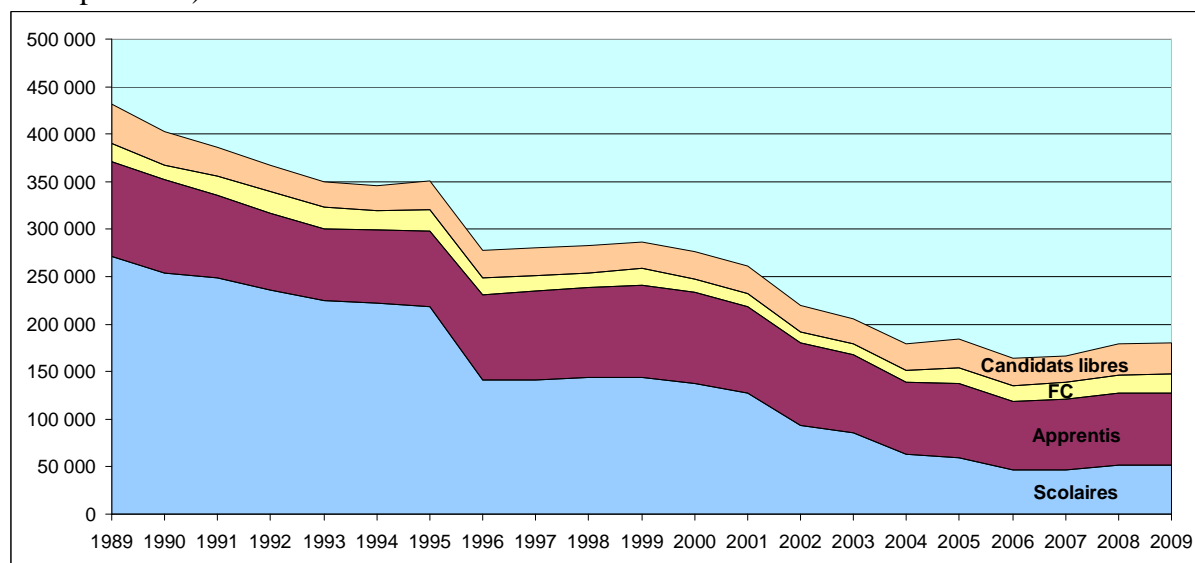


Tableau 8.1 : Répartition des candidats présentés à l'examen par régime d'inscription (France métropolitaine) du secteur du BTP

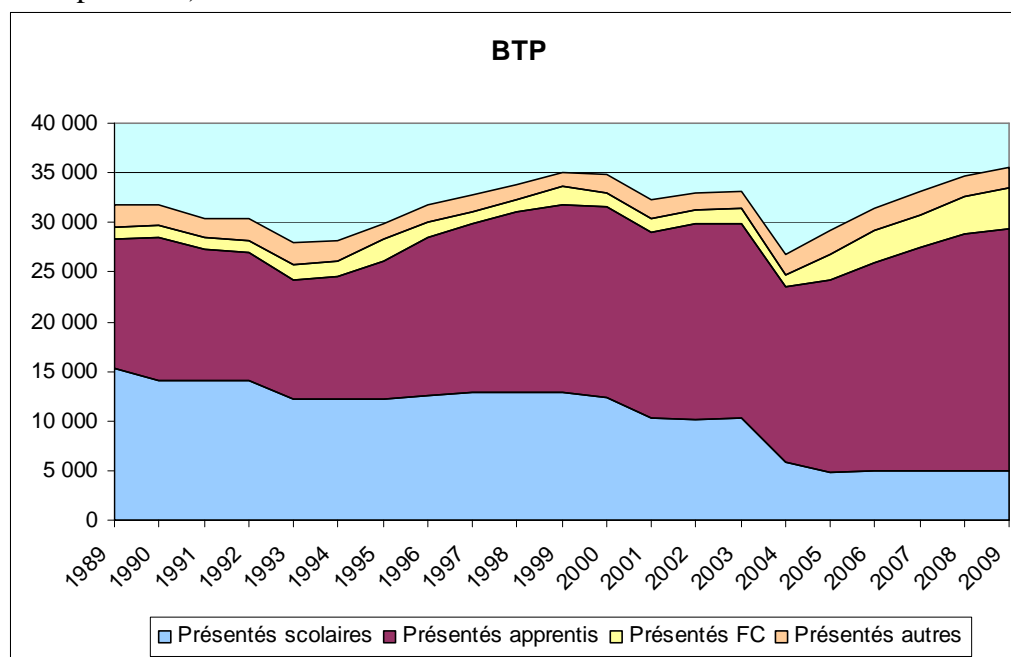


Tableau 8.2. : Répartition des candidats présentés à l'examen par régime d'inscription (France métropolitaine) du secteur industriel

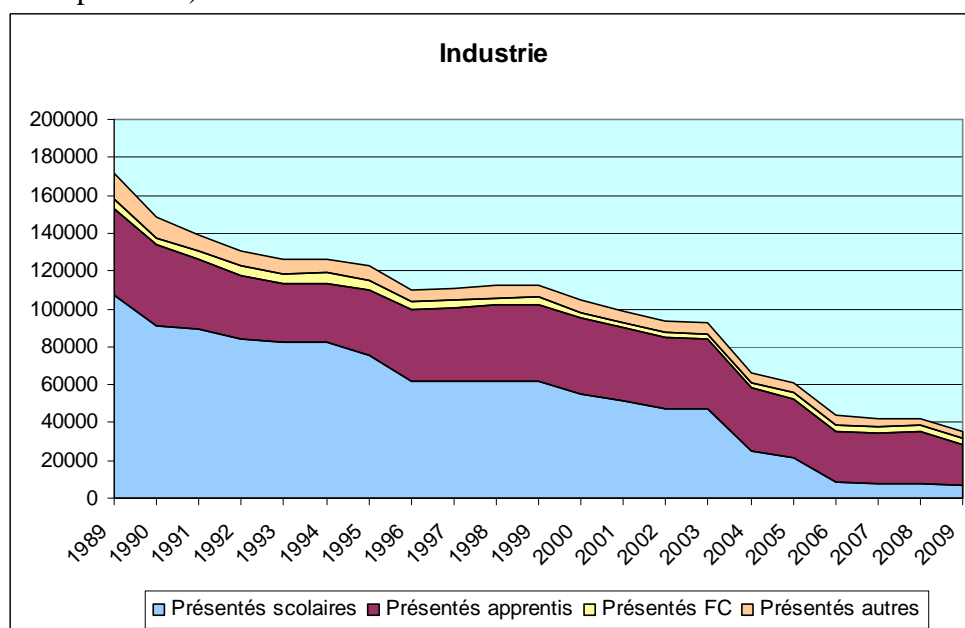
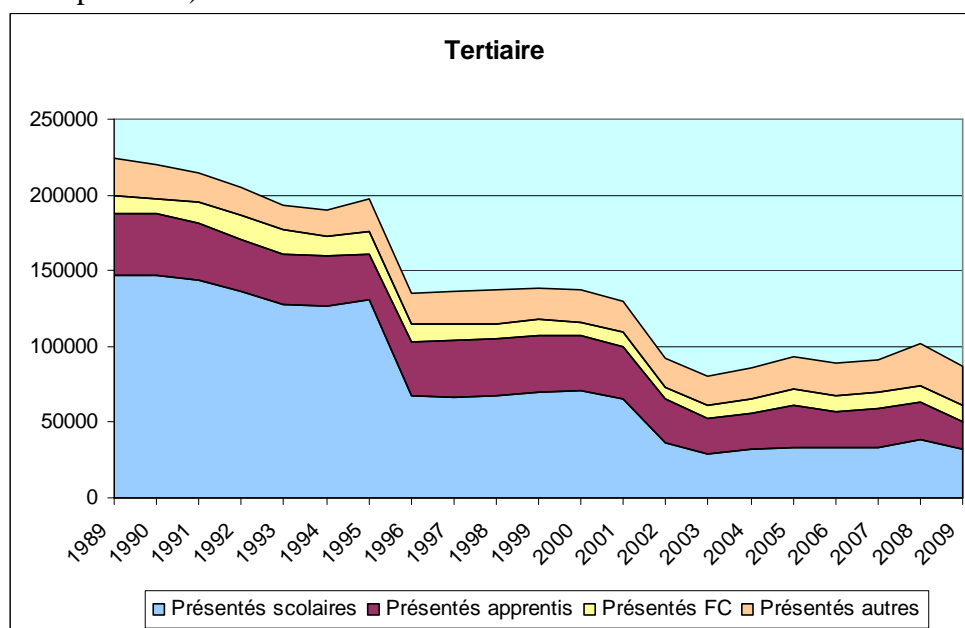


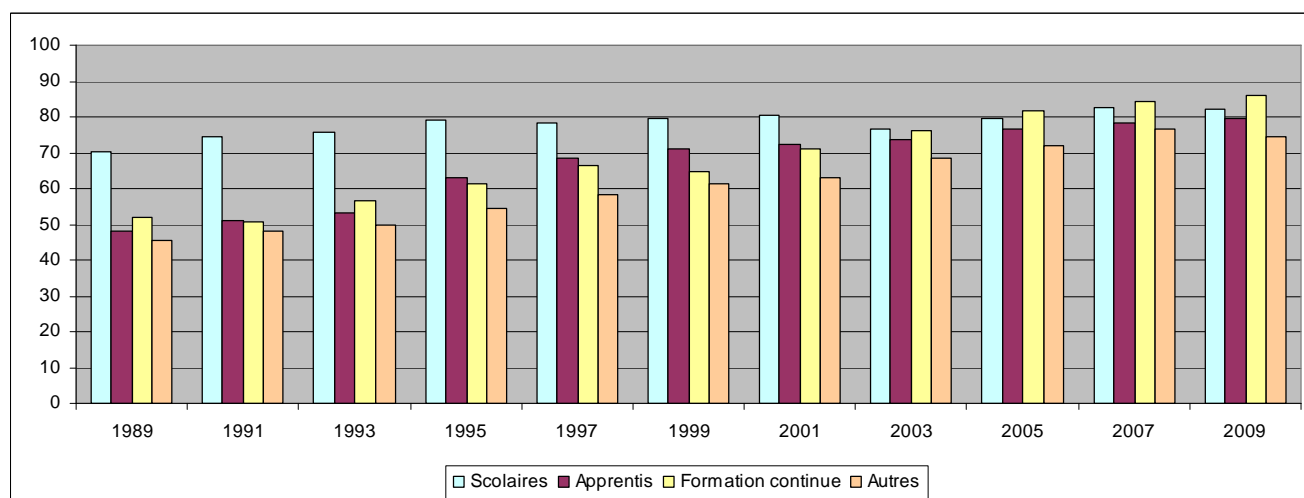
Tableau 8.3. : Répartition des candidats présentés à l'examen par régime d'inscription (France métropolitaine) du secteur tertiaire



Par ailleurs, les candidats qui recourent à une demande de validation des acquis de l'expérience (VAE), en augmentation régulière, étaient de l'ordre de 21 000 entre 2005 et 2009.

Si le taux de réussite à l'examen est à peu près constant pour les candidats issus de la voie scolaires (entre 70 et 82 % entre 1989 et 2009), on constate une nette progression pour les candidats issus de l'apprentissage, de la formation continue et des candidats libres qui depuis 2003 ont largement rattrapé ceux de la voie scolaire (Tableau 9).

Tableau 9 : Taux de réussite des candidats à l'examen (France métropolitaine)



## 2. Positionnement du CAP dans les différents domaines professionnels

Nous nous sommes attachés dans un second temps à comparer l'évolution de la structure des diplômes entre 1979 et 2009 des 47 domaines professionnels répartis dans les 17 commissions professionnelles consultatives (voir annexe 1 : nomenclature des CPC en vigueur en 2005). Nous avons donc observé, à partir d'un tableau sur l'évolution des effectifs (cf. Tableau 2), la place occupée par le CAP par rapport aux autres diplômes dans chaque commission ou sous commission puis avons regroupé les profils semblables. Nous pouvons dégager six configurations :

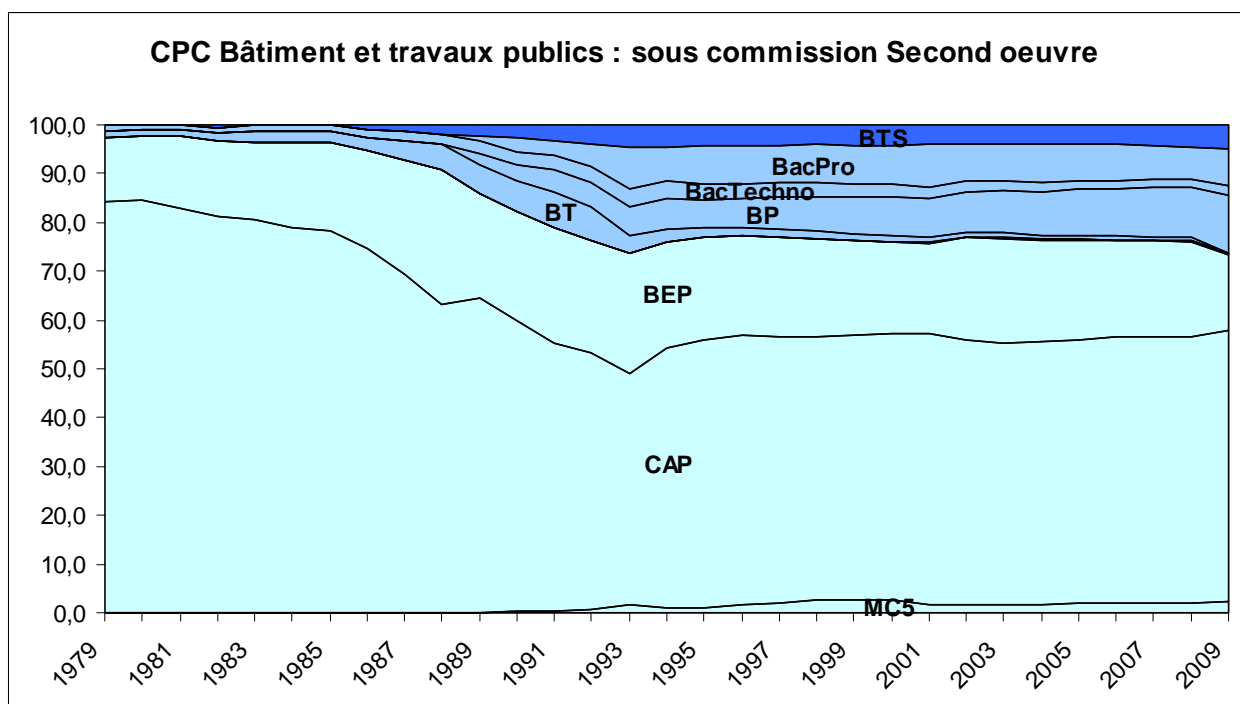
1. Le CAP continue de représenter plus de la moitié des effectifs du domaine professionnel
2. Le CAP diminue en pourcentage (au profit de l'augmentation des effectifs d'autres diplômes) mais maintient ses effectifs
3. Le CAP s'efface peu à peu, voire disparaît, au profit du BEP et/ou du niveau IV
4. La présence du CAP sur la période étudiée a toujours été moins importante
5. Le CAP n'a jamais été présent, ou de façon très éphémère, dans le domaine professionnel
6. Quelques cas à la marge : création plus récente du CAP dans le domaine professionnel et progression rapide des effectifs ou encore le CAP, seul diplôme du domaine professionnel.

### 1° cas : une présence continue et massive

Dans 13 commissions ou sous-commissions (soit environ ¼ des cas), le CAP représente encore plus de 50% des effectifs de l'ensemble des diplômes du domaine professionnel. Le niveau V y reste largement dominant et les taux d'apprentissage y sont élevés. Il s'agit de métiers où l'apprentissage est basé sur l'acquisition d'un geste professionnel. L'expérience et la variété des contextes sont déterminantes dans la maîtrise des savoir-faire. Les domaines concernés sont :

- Le second œuvre
- Le bois et dérivés
- L'alimentation
- La coiffure
- L'esthétique
- Les arts appliqués : Arts du feu, Arts du bois, Arts du métal et métiers connexes, Arts de la reliure
- Les industries extractives et de matériaux
- La blanchisserie-teinturerie
- Les services aux entreprises et collectivités

### Un exemple : le second-oeuvre



Dans la sous-commission du second oeuvre (5<sup>ème</sup> CPC Bâtiment et travaux publics), l'ensemble des CAP représentait en 2009 55 % des effectifs en dernière année de formation (20762 élèves) contre 84 % en 1979 (28332 élèves). Les représentants du secteur dont 80% sont des entreprises artisanales, continuent de penser que le métier de plâtrier est différent de celui de peintre et défendent en CPC le principe du maintien de l'enseignement autonome de chaque spécialité. Comme le montre le tableau ci-dessous constitué à partir des généalogies des diplômes, il existait en 1979 une quinzaine de grandes spécialités, anciennes pour certaines, qui perdurent en 2009. Il y a eu quelques regroupements de spécialités mais les effectifs se sont dans l'ensemble maintenus.

## Historique des spécialités du CAP du second-oeuvre

	1979	1981	1983	1985	1987	1989	1991	1993	1995	1997	1999	2001	2003	2005	2007	2009
MONTEUR EN EQUIPEMENT TECHNIQUE DU BATIMENT OPTION A : MONTEUR EN INSTALLATIONS SANITAIRES	4742	4777	4856	4264	3898	2726	345									
MONTEUR EN EQUIPEMENT TECHNIQUE DU BATIMENT OPTION B : INSTALLATIONS THERMIQUES	2461	2713	2356	2051	1709	1010	81									
INSTALLATIONS SANITAIRES					201	723	2395	2450	3281	3462	3663	3973				
INSTALLATIONS THERMIQUES					111	283	866	1339	1832	2283	2428	2396				
INSTALLATEUR SANITAIRE													3956	4652	4819	4655
INSTALLATEUR THERMIQUE													2561	3048	3343	3241
FROID ET CLIMATISATION						8	22	58	74	94	162	204	174	271	332	344
ELECTROTECHNIQUE OPTION E : INSTALLATION EN TELECOMMUNICATIONS ET COURANTS FAIBLES	246	192	163	126	97	77	45			20						
ELECTROTECHNIQUE OPTION D : ELECTRICIEN D'EQUIPEMENT	7502	7846	7363	6689	3256	138										
CONDUCTEUR DE CHAUFFERIE OPTION B : HAUTE TEMPERATURE CONDUITE D'INSTALLATIONS THERMIQUES ET CLIMATIQUES										8	1	12		57	34	
COUVREUR ARDOISIER	44				42											
COUVREUR	1022	1357	1387	1391	1249	1286	219									
COUVREUR						33	774	713	1193	1338	1401	1666				
COUVREUR													1463	1863	1889	2099
MONTEUR CALORISTE DU BATIMENT MONTEUR EN ISOLATION THERMIQUE ET ACOUSTIQUE			1			9										
ENSEIGNE LUMINEUSE ET SIGNALETIQUE					49	53	31	57	79	76	64	1				
METIERS DE L'ENSEIGNE ET DE LA SIGNALETIQUE													65	54	58	64
PEINTRE VITRIER APPLICATEUR DE REVETEMENTS	4456	4660	4721	4197	3726	2874	204									
PEINTURE VITRERIE REVETEMENT					91	896	2973	2536	3560	3523	3424	3580				
PEINTRE APPLICATEUR DE REVETEMENTS													3672	3837	4213	4248
PLATRIER	53															
PLATRIER OPTION A : PLATRIER	838	956	730	505	416	264	25									
PLATRIER OPTION B : PLATRIER																
PEINTRE	590	584	533	442	352	70										
PLATRIER OPTION C : PLATRIER																
MACON	64	101	81	76	151	43	3									
PLATRERIE PEINTURE						188	157	131	182	174	160	214	38			
PLATRERIE PLATRES ET PREFABRIQUES						90	306	292	493	607	687					
PLATRERIE ET PLAQUE												734				
PLATRIER-PLAQUISTE													822	1080	1423	1440
SOLIER MOQUETTISTE	137	154	143	138	83	89										
SOLS ET MOQUETTES					21	33	49	170	278	330	330	271				
SOLIER MOQUETTISTE													232	263	288	345
STAFFEUR ORNEMANISTE	22	32	22	33	36	53	65	42								
MONTEUR POSEUR EN MIROITERIE	44	10														
MONTEUR POSEUR TECHNIVERRIER MIROITERIE	8	68	183	230	249	252	2									
CONSTRUCTION D'OUVRAGES DU BATIMENT EN ALUMINIUM, VERRE ET MATERIAUX DE SYNTHESE						73	292	241	321	308						
CONSTRUCTEUR D'OUVRAGES DU BATIMENT EN ALUMINIUM, VERRE ET MATERIAUX DE SYNTHESE													441	503		
CARRELAGE MOSAIQUE					30	249	793	777	1079	1259	1351	1353				
CARRELEUR MOSAISTE	1413	1537	1388	1236	994	660	58									
CARRELEUR MOSAISTE													1361	1638	1785	1671
METALLIER	4621	4504	4814	4626	4139	2609	420				1					
METALLERIE					26	577	1747	1278	2322	2588	803					
SERRURIER METALLIER													2258	2201	2190	2083

■ Diplômes abrogés ■ Diplômes actifs ■ Changement de CPC

## 2° Cas : modification de la structure des diplômes

11 commissions (ou sous-commissions) renvoient à cette 2<sup>ème</sup> configuration. Au fil des années, la place du CAP diminue dans la structure des diplômes (diminution de la part en %) en raison de l'émergence ou du renforcement de certains diplômes (le bac pro en particulier ou le BTS) mais pour autant le volume des effectifs en CAP reste stable voire progresse sensiblement dans certains cas. Deux sous groupes se dégagent :

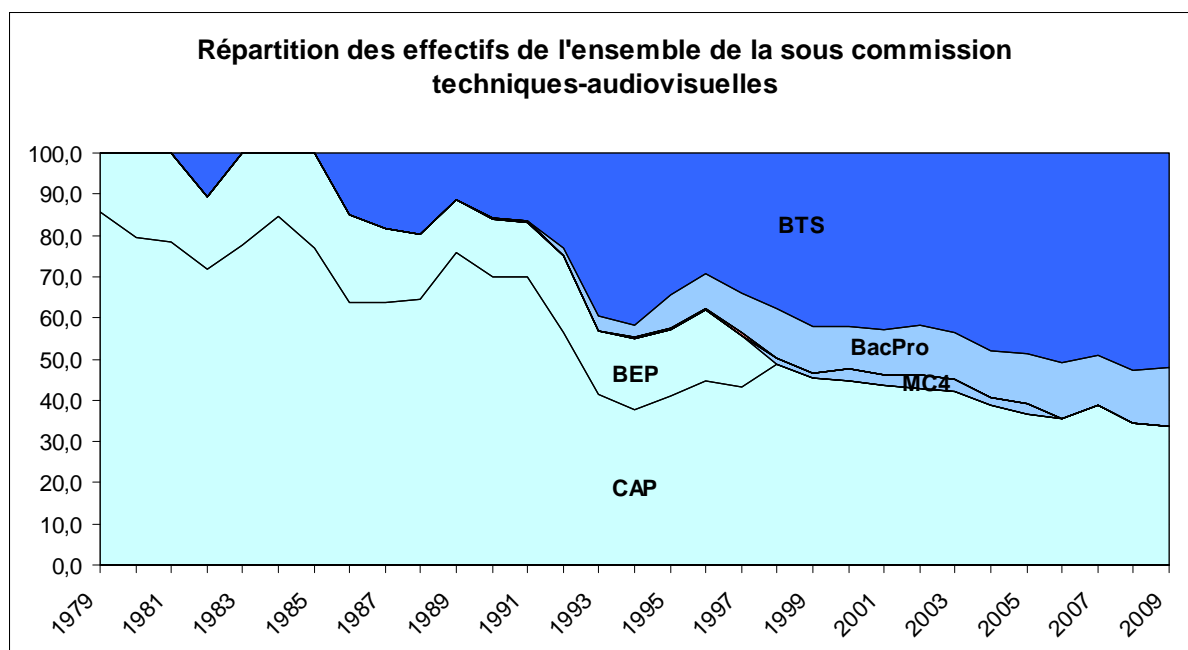
- un premier où les CAP des domaines professionnels concernés n'ont pas de concurrence sur le niveau V, il n'existe pas de BEP :

- L'aviation
- Les techniques audio-visuelles
- Les vêtements sur mesure et de création
- Les Arts appliqués : communication, environnement

- un second où coexistent deux filières (CAP-BP et BEP- Bac pro) à l'intérieur du domaine professionnel :

- L'hôtellerie-restauration
- Le gros œuvre et les travaux publics
- Les techniques de commercialisation
- Les techniques graphiques
- L'appareillage

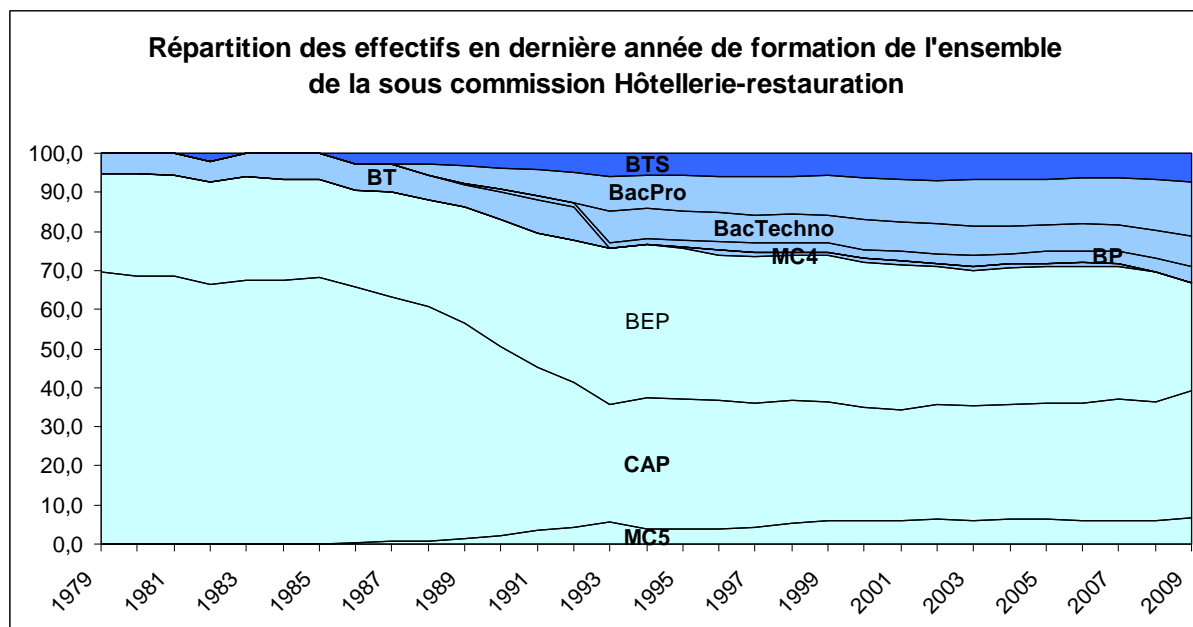
### Exemple 1 : Les techniques audio-visuelles



La sous-commission Techniques audiovisuelles gère en 2009 deux CAP créés à la fin des années 40 qui ont chacun connu plusieurs rénovations : le CAP photographe et le CAP opérateur projectionniste de cinéma (à très petit flux). Un troisième CAP (ouvrier de cinématographie), à très petit flux également, fût abrogé en 1985. La part des effectifs de ces diplômes est passée de 85 % en 1979 à 33% en 2009 en raison de l'augmentation importante des effectifs en BTS (filière rénovée en 2002 autour de 5 options du BTS Métiers de l'audio-visuel ) et de l'arrivée du Bac pro Photographe dans le courant des années 90 (qui a remplacé

les Brevets professionnels du même champ). Le volume des effectifs sur cette même période est resté cependant relativement stable en CAP, entre 600 et 700 élèves en formation initiale dont la majorité relève de la voie scolaire.

### Exemple 2 : l'hôtellerie-restauration



Dans la sous-commission Hôtellerie-restauration (CPC Tourisme, hôtellerie, loisirs), le volume des effectifs en CAP est là aussi resté constant entre 1979 et 2009 (environ 11 000 élèves en formation initiale) même si la part du CAP passe de 69% en 1979 à 32 % en 2009, conséquence de l'augmentation des effectifs sur le niveau IV (Bac pro, Bac techno et BP). En 2009, il existe 4 CAP dont 3 ont été créés dans les années 50, le CAP Cuisine qui concentre le plus gros effectif, le CAP Services Hôteliers et 1 a été créé au début des années 1990, le CAP Services en brasserie-café. Sur le niveau V, est également présent un BEP Métiers de la restauration et de l'hôtellerie dont l'ancêtre initial date du début des années 70. Le Bac pro Restauration, créée en 1987 s'inscrit dans la continuité de ce BEP, plutôt orienté sur le service, le management, la gestion et l'animation de restaurant tandis que le CAP Cuisine est quant à lui davantage tourné sur la production culinaire. Le secteur comporte donc deux filières de formation assez distinctes, le CAP-BP d'une part et le BEP-Bac pro d'autre part, qui répondent à des besoins spécifiques.

### **3° cas : un effacement progressif des effectifs**

Dans 7 CPC (ou sous-commissions), le CAP représentait en 1979 entre 60 et 80% des effectifs du domaine professionnel, en 2009 leur part est inférieure à 20%, voire dans certains cas, inexistante. Cette chute drastique des effectifs en CAP a été compensée par la montée en puissance de ceux du BEP dans certains cas (Travail du cuir, Automobile...) et/ou par l'augmentation des effectifs au niveau IV (Travail des métaux, Automobile, Chimie métaux...). Parmi les secteurs concernés, il y a ceux dont les effectifs étaient assez élevés au début de la période étudiée :

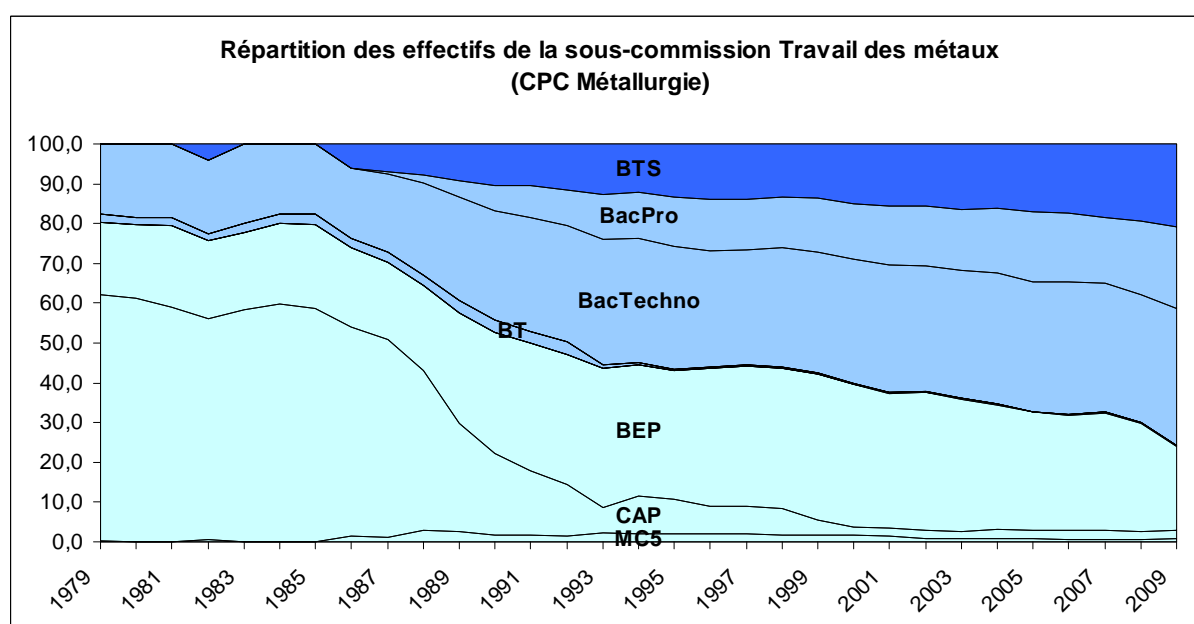
- le Travail des métaux : environ 44 000 élèves en 1979 (61%) contre 600 en 2009 (2%)

- l'automobile, matériel agricole et les travaux publics : environ 25 000 en 1979 (83%) contre 5200 en 2009 (19%)
- les matériaux souples, habillement, travail du cuir : environ 11 300 élèves en 1979 (83%) contre 600 en 2009 (10%)

et ceux dont les effectifs sont plus contenus comme :

- le secteur des matériaux (CPC Chimie) : 460 élèves en 1979 (69%) contre 270 en 2009 (15%)
- le textile et les industries diverses : 600 en 1979 (85%) , plus de CAP en 2009
- les arts du textile et de la mode (CPC Arts appliqués) : 221 élèves en 1979 (100%) contre 48 en 2009 (3%)
- le transport et la manutention : 1500 en 1979 (67%) contre 830 en 2009 (13%)

### Exemple : Le travail des métaux



Le domaine professionnel du « Travail des métaux » géré par la CPC Métallurgie est un exemple assez significatif des évolutions qu'a connu le secteur industriel : entre le début des années 70 et la fin des années 2000, on y totalise environ une vingtaine de grandes spécialités en moins (Cf. tableau ci-dessous), soit du fait de l'abrogation définitive du diplôme (CAP opérateur régleur en tournage, CAP opérateur régleur en fraisage...métiers dont on retrouve les compétences dans les référentiels de certains BEP), soit du fait du regroupement de spécialités (l'ancêtre du CAP constructeur d'ensembles chaudronnés comportait par exemple 5 options). Le Bac techno, puis le Bac pro ont participé à l'élévation du niveau de formation dans ce secteur telle que le souhaitent les représentants patronaux, notamment ceux de l'UIMM, qui ont largement contribué à la création de ce dernier diplôme au milieu des années 80.



## Historique des spécialités du CAP du second-oeuvre

	1979	1981	1983	1985	1987	1989	1991	1993	1995	1997	1999	2001	2003	2005	2007	2009
MOULEUR NOYAUTEUR OPTION A : ACIER MOULE	10	19	6													
MOULEUR NOYAUTEUR OPTION B : FONTE LEGERS	189	153	138													
SUR MODELES	9	12	16													
COQUILLES METALLIQUES				81	98	28										
FABRICATIONS EN ALLIAGES MOULES SUR MODELES				6	53	7		13								
ALLIAGES MOULES EN MOULES PERMANENTS						13	20									
ALLIAGES MOULES SUR MODELES								1	10							
METIERS DE LA FONDERIE								1	18	7	13	6	4			2
MODELEUR CERAMISTE INDUSTRIEL	37	45	57	45	56	59	38									
MODELES ET MOULES CERAMIQUES								15	14	22	17	20	14	11	13	7
DE CHIRURGIE		9	18	15	9	13	6									
INSTRUMENTS COUPANTS ET DE CHIRURGIE	8	5		8				15	5	13	11	13	8	12	10	12
MODELEUR MECANICIEN EN BOIS	112	157	122	1												
MODELEUR MECANICIEN				50	47	32	19	1								
MODELAGE MECANIQUE				1			2	3	10	2						
ARMURIER	30	27	30	24	4	28	22	1	38	10	8	10	4			
ARMURERIE (FABRICATION ET REPARATION)														4	10	8
DECOLLETEUR	72	73	67	53	43	42										
DECOLLETAGE				90	28	29	14	10	12	11	17	7			10	7
MECANICIEN EN PETITE MECANIQUE	297	233	111	248	230	131	28									
MICROMECHANIQUE							39	38	42	17	14	7	17	10	7	
MONTEUR CALORISTE DU BATIMENT			1			9										
ACOUSTIQUE						4	50	36	63	63	64	44	56	27	26	20
EMBOUTIR								10	19	9	10				1	
RESSORTIER		2	3	11	10	7	16		13	14	11	13	11			
AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS															4	2
CHAUDRONNIER							1									
CHAUDRONNIER OPTION A : FER CUIVREUX	4886	4324	4806	4455	3429	1776	457			1						
ALLIAGES LEGERS INDUSTRIELLE	142	171	125	164	149	69	58									
CHAUDRONNIER OPTION E : CONSTRUCTION NAVALE	227	226	233	189	205	82	7									
CONSTRUCTION D'ENSEMBLES CHAUDRONNES	38	28	52	6	41	0	1									
FERBLANTIER EN TOLERIE FINE				10	219	649	464	788	741	754	661	574	529	433	400	
METALLIER	15	27	29	28	30											
METALLERIE	4621	4504	4814	4626	4139	2609	420			1						
OUTILLAGES EN MOULES METALLIQUES				26	577	1747	1278	2322	2588	803						
FORGERON DE PIECES MECANIQUES																
FORGE LIBRE	25	18	22	21	18											
FORGE PAR ESTAMPAGE	5	4	4	5												
FORGE PAR ESTAMPAGE LIBRE					15	3										
MISE EN FORME DES MATERIAUX						13										
AJUSTEUR BALANCIER							1	9	6	14	2	15	28	30		
TOURNEUR	26	22	28	2												
MECANICIEN TOURNEUR	6															
OPERATEUR REGLEUR EN TOURNAGE	7525	7189	7301	6687	4960	476	1									
MECANICIEN FRAISEUR					456	1417	1188	223	429	1						
OPERATEUR REGLEUR EN FRAISAGE	6121	5849	6146	5785	4333	437										
REPARATION ET ENTRETIEN				2												
MECANICIEN D'ENTRETIEN																
ENTRETIEN DES SYSTEMES MECANIQUES	4821	4995	5757	6116	4703	305	1									
SOUDEUR					139	1438	1017	207	60	1						
MECANICIEN AJUSTEUR ET AUTOMATISES	1240	1184	1397	1352	1039	473	5		1							
METALLIQUE	9368	8217	8262	7101	4634	264										
DESSINATEUR EN CONSTRUCTION MECANIQUE				12	1818	1714	756	379								
MARECHAL FERRANT	249	217	305	288	197											
RECTIFIEUR	3187	3288	2871	2491	2116	485										
MECANICIEN EN OUTILS A DECOUPER ET EMBOUTIR	6	23	29	28	31	42	51									
PAR PROCEDES (CIPP)	88	59	99	71	66	1										
CONDUITE DE SYSTEMES INDUSTRIELS OPTION 5	470	481	524	464	379	121										
PRODUCTION ET TRANSFORMATION DES METAUX								9	94	46	91	26	32			
CHARPENTIER EN CHARPENTE METALLIQUE																
	121	97	127	138	109	11										

■ Diplômes abrogés ■ Diplômes actifs ■ Changement de CPC

#### 4° cas : une présence moins marquée tout au long de la période étudiée

Dans 5 domaines professionnels nous avons observé que le CAP occupait en 1979 une moindre place par rapport à d'autres diplômes ce qui se traduit de façon générale par des taux d'effectifs en CAP inférieurs au tiers de l'ensemble des diplômes du domaine professionnel. Il s'agit de secteurs qui se caractérisent :

- soit par la prédominance de diplômes de niveau IV :

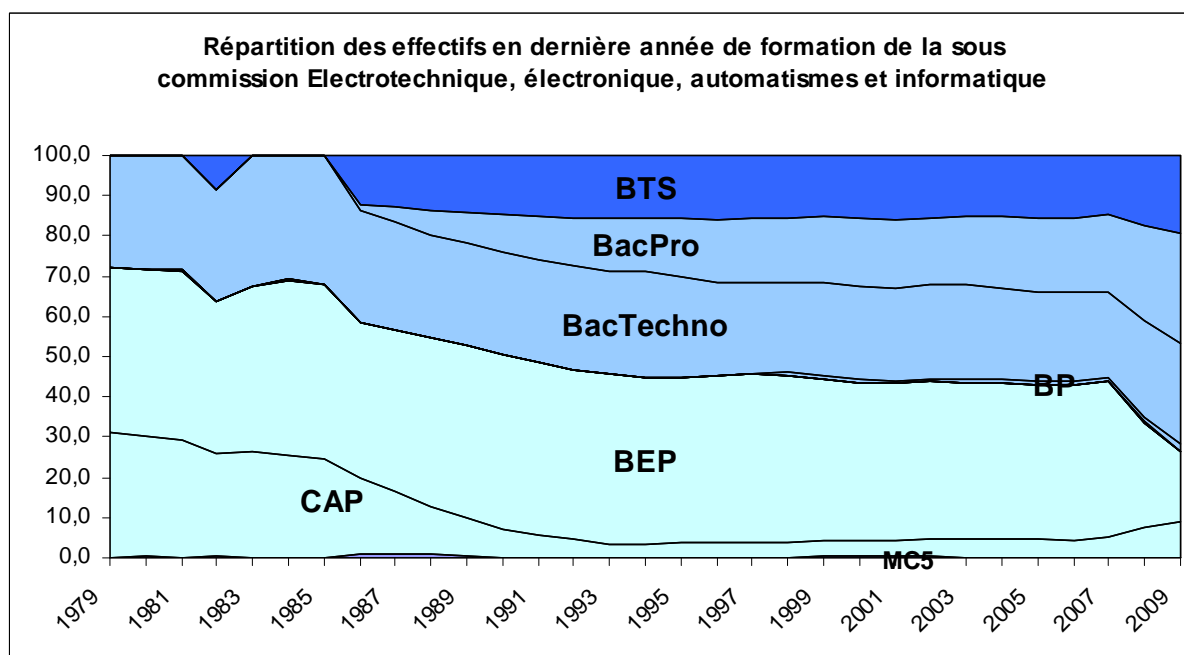
- Professions médico-techniques,

- soit par la prédominance au niveau V du BEP et une forte présence du niveau IV avec le Bac techno puis le Bac pro

- Electrotechnique, électronique, automatismes, informatique (CPC Métallurgie)
- Traitement des eaux (CPC Chimie),
- Métallurgie plénière.

On peut également ajouter dans cette configuration la sous commission Techniques administratives et de gestion dans laquelle la présence du CAP en 1979 était moins marquée que celle du BEP (respectivement 23% contre 42%) mais qui se distingue néanmoins du fait de la totale disparition du CAP à la fin des années 90 au profit du BEP, celui-ci étant à son tour minoré à la faveur du niveau IV (Bac techno et Bac pro) et du niveau III sur la période plus récente.

#### Exemple : Electrotechnique, électronique, automatismes et informatique



En 1979, le CAP représente 31 % des effectifs de l'ensemble des diplômes du domaine professionnel (14300 élèves) contre 40 % pour le BEP (18700 élèves). Les deux diplômes couvrent à cette époque à peu près les mêmes spécialités (électrotechnique et électronique), le développement du BEP s'est accentué au dépend du CAP à l'intérieur des lycées professionnels. C'est néanmoins un secteur à forte composante technologique, où les niveaux IV (Bac techno puis Bac pro) et III sont nettement présents.

## **5° cas : Pas de CAP**

Dans 4 sous commissions, le CAP mais aussi de façon plus générale le niveau V est totalement absent du domaine professionnel. C'est le cas dans la CPC Arts appliqués, de la sous commission Création, conception, produit et dans la CPC Chimie, des sous commissions Mesures physiques, contrôle et régulation et Biologie et biotechnologie dans lesquelles il y a une forte représentation du niveau IV ou encore dans la sous commission Tourisme représentait largement par des diplômés de niveau III (et IV dans une moindre proportion). On peut noter de même que le CAP a fait une apparition très éphémère dans trois secteurs : l'immobilier, les banques, le spectacle (CPC Arts appliqués).

## **6° cas : des cas à la marge**

On peut porter un regard différent sur les deux sous commissions Services à la personne (CPC Secteur sanitaire et social) et Sécurité prévention (CPC Autres activités du secteur tertiaire) dans la mesure où les effectifs en CAP sont en nette progression sur la période étudiée. Dans les deux cas, il s'agit en effet de CAP créés plus récemment qui s'adressent à des professions dont l'accès a été réglementé depuis peu : le CAP Petite enfance et le CAP Agent de prévention et de sécurité (devenue en 2010 Agent de sécurité).

De même, deux autres cas méritent un traitement particulier puisque le CAP est le seul diplôme du domaine professionnel et concerne de très petits effectifs. Sont concernées les sous commissions Divers/Soins aux personnes avec le CAP Taxidermiste et Gravure (CPC Arts appliqués) avec le CAP Métiers de la gravure à 4 options.

## ***Conclusion***

- En vingt ans, le CAP a connu des évolutions qui se traduisent sur le plan général par la diminution de ses spécialités et surtout de ses effectifs. Le public s'est modifié en raison de la chute des effectifs scolaires dans le courant des années 80 qui a vu avec l'arrivée du Bac pro le diplôme largement quitter les lycées professionnels pour s'ancrer dans les centres de formations d'apprentis.
- Si l'on observe plus précisément les évolutions des diplômés à l'intérieur de chaque domaine professionnel, on constate que le CAP est encore très présent dans de nombreux secteurs, constat qui contraste donc avec le discours général sur la nécessaire montée du niveau IV de formation
- L'année 2010 marque une rupture puisque le CAP, avec la suppression du BEP (en formation) devient l'unique diplôme de niveau V de la voie professionnelle. La question de son positionnement par rapport à l'offre de certification reste donc entièrement ouverte et plus largement la question de la place du niveau V par rapport au cursus en Bac professionnel. A ce jour, on peut déjà constater d'après une étude récente du CEREQ pour la DEPP que le passage en CAP après la classe de 3° est passée entre 2007 et 2011 de 19 % à 24 % ce qui se traduit par 11 000 élèves de plus en voie scolaire (l'apprentissage lui a reculé de 3 points). Il est fort à parier que le CAP, même s'il reste perçu comme un diplôme de relégation, n'est pas prêt de disparaître de l'offre de certification.

**Annexe 1 : Architecture des commissions paritaires consultatives selon l'organisation de 2005**

<b>CPC</b>	<b>CODE</b>	<b>SOUS COMMISSIONS OU DOMAINES</b>
<b>02- Industries extractives et matériaux de construction</b>	02-00	Industries extractives et matériaux de construction
<b>03- Métallurgie</b>	03-00	Plénière
	03-01	Travail des métaux
	03-02	Automobile, matériel agricole et TP
	03-03	Electrotechnique, électronique, automatismes et informatique
	03-04	Aviation
<b>05 - Bâtiment et travaux publics</b>	05-01	Gros-œuvre et travaux publics
	05-02	Second-œuvre
<b>06 - Chimie</b>	06-01	Matériaux
	06-02	Chimie et traitement des eaux
	06-03	Biologie et biotechnologie
	06-04	Mesures physiques - Contrôles et régulation
<b>07 - Alimentation</b>	07-00	Alimentation
<b>08 - Textiles et industries connexes</b>	08-00	Textiles et industries connexes
<b>09 - Habillement</b>	09-01	Matériaux souples (habillement - travail du cuir)
	09-02	Vêtements sur mesure et de création
	09-03	Blanchisserie - Teinturerie
<b>10 - Bois et dérivés</b>	10-00	Bois et dérivés
<b>11 - Transports et manutention</b>	11-00	Transports et manutention
<b>12 - Techniques audio-visuelles et de la Communication</b>	12-01	Techniques audio-visuelles
	12-02	Techniques graphiques
<b>13 - Arts appliqués</b>	13-01	Création - Conception - Produit
	13-02	Communication
	13-03	Environnement
	13-04	Arts du bois
	13-05	Arts du feu
	13-06	Art textile et mode
	13-07	Arts du métal et métiers connexes
	13-08	Gravure
	13-09	Arts de le reliure
	13-10	Musique
	13-11	Spectacles
<b>15 - Techniques de commercialisation</b>	15-00	Techniques de commercialisation
<b>16 - Techniques administratives et de gestion</b>	16-00	Techniques administratives et de gestion
<b>17 - Tourisme Hôtellerie loisirs</b>	17-01	Hôtellerie et restauration
	17-02	Tourisme
<b>18 - Autres activités des services</b>	18-01	Banque Bourse
	18-02	Assurances
	18-03	Immobilier et divers
	18-04	Prévention sécurité
<b>19 - Soins personnels</b>	19-01	Coiffure
	19-02	Esthétique
	19-03	Divers
<b>20 - Secteur sanitaire et social</b>	20-01	Professions médico-techniques
	20-02	Appareillage
	20-03	Services aux personnes
	20-04	Services aux entreprises et aux collectivités